

Une perspective municipale sur les occasions d'activité physique

SONDAGE SUR LES POSSIBILITÉS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES DE 2015



Réseaux de partenaires dans l'offre d'occasions de faire de l'activité physique

Dans le cadre de l'Enquête de 2015 sur les occasions de faire de l'activité physique dans les collectivités canadiennes, on a demandé aux collectivités si elles collaboraient avec divers organismes ou institutions communautaires lorsqu'elles érigeaient des installations, élaboraient des programmes et mettaient sur pied des services d'activité physique et de sport. On a aussi demandé aux collectivités si elles avaient des ententes avec des conseils scolaires locaux et des organisations sportives relativement à l'utilisation partagée des installations scolaires et municipales et au partage des ressources et de la programmation (p. ex. instructeurs, arbitres, équipement). Le présent bulletin présente les résultats de ces deux volets.

Partenariats

En ce qui concerne les partenariats, la majorité des collectivités signalent une collaboration avec des organismes à but non lucratif (94 %), des écoles et des conseils scolaires (86 %), les gouvernements

ou des organismes provinciaux (75 %) et le secteur commercial ou privé (71 %) dans l'élaboration d'occasions de faire de l'activité physique et du sport. En outre, plus de la moitié des collectivités indiquent une collaboration avec leur service sanitaire local (67 %), leur service d'urbanisme (61 %) et les organisations sportives provinciales (61 %); et approximativement le tiers des collectivités soulèvent l'existence de partenariats de collaboration avec le gouvernement fédéral ou les organismes nationaux (35 %) et le service local de transport (32 %) dans la création d'occasions de faire de l'activité physique et du sport.

Région

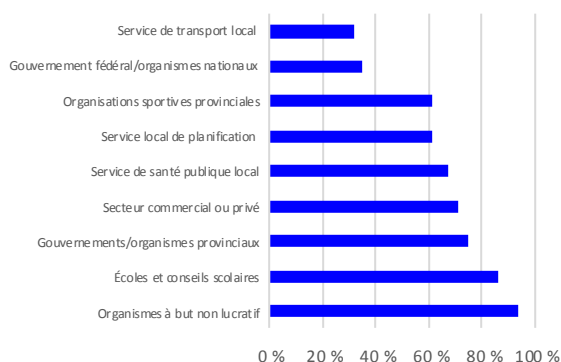
En ce qui a trait aux partenariats, on note des différences régionales dans les collaborations entre les collectivités et diverses organisations. Les collectivités de l'Atlantique sont plus susceptibles que la moyenne nationale de collaborer avec les gouvernements ou des organismes provinciaux, et des organisations sportives; alors qu'elles sont moins susceptibles que la moyenne nationale de collaborer avec des organismes à but non lucratif.

Une proportion considérablement plus élevée de collectivités de l'Ontario indiquent une collaboration avec leur service local de santé publique, mais relativement moins de collectivités de cette province signalent une collaboration avec les services locaux d'urbanisme, des écoles et les conseils scolaires et le gouvernement ou des organismes provinciaux, ainsi que des organisations sportives provinciales, comparativement à la moyenne nationale.

Comparativement à la moyenne nationale, relativement moins de collectivités au Québec collaborent avec des organisations sportives provinciales et les services locaux de santé publique.

FIGURE 1

Organisations et institutions qui collaborent avec les municipalités, dans l'ensemble



Sondage sur les possibilités d'activité physique dans les collectivités canadiennes de 2015

Au contraire, les collectivités de l'Ouest sont relativement plus susceptibles que la moyenne nationale de collaborer avec des organisations sportives provinciales, le gouvernement ou des organismes provinciaux ainsi que les services locaux d'urbanisme. Ces résultats sont présentés dans le tableau 1.

TABLEAU 1

Différences régionales dans les partenariats communautaires qui offrent des occasions de faire de l'activité physique et du sport

| Partenariats | Différences régionales dans les partenariats communautaires comparativement à la moyenne nationale | | | | |
|---|--|--------|---------|-------|------|
| | Atlantique | Québec | Ontario | Ouest | Nord |
| Organismes à but non lucratif | ↓ | | | | |
| Écoles et conseils scolaires | | | ↓ | | |
| Gouvernements et organismes provinciaux | ↑↑ | | ↓ | ↑ | |
| Services locaux de santé publique | | ↓↓ | ↑↑ | | |
| Services locaux d'urbanisme | | | ↓ | ↑ | |
| Organisation sportives provinciales | ↑↑ | ↓ | ↓↓ | ↑↑ | |

↓ = Légèrement moins susceptible que la moyenne canadienne

↓↓ = Considérablement moins susceptible que la moyenne canadienne

↑ = Légèrement plus susceptible que la moyenne canadienne

↑↑ = Considérablement plus susceptible que la moyenne canadienne

Sondage sur les possibilités d'activité physique dans les collectivités canadiennes de 2015

Taille de la collectivité

Une plus grande proportion de grandes collectivités (de 10 000 résidents ou plus) comparativement aux plus petites collectivités (entre 1 000 et 9 999 résidents) signalent une collaboration avec diverses organisations. Par exemple, une proportion substantiellement plus grande de collectivités plus peuplées signale une collaboration avec les services locaux d'urbanisme, de transport et de santé publique, des organisations sportives provinciales, des commerces et le gouvernement fédéral ou des organismes nationaux. En outre, une proportion légèrement supérieure de collectivités peuplées signalent des partenariats avec des écoles ou des conseils scolaires, les gouvernements ou des organismes provinciaux et des organismes à but non lucratif.

Ententes de partage d'utilisation

En ce qui concerne les ententes avec d'autres organisations, une proportion considérable de collectivités (81 %) signalent avoir conclu des ententes avec au moins un conseil scolaire relativement au partage de l'utilisation des installations scolaires et municipales. En outre, 52 % des collectivités ont des ententes avec au moins une école relativement au partage de l'utilisation des ressources et de la programmation (c.-à-d. ressources humaines, programmes ou équipement).

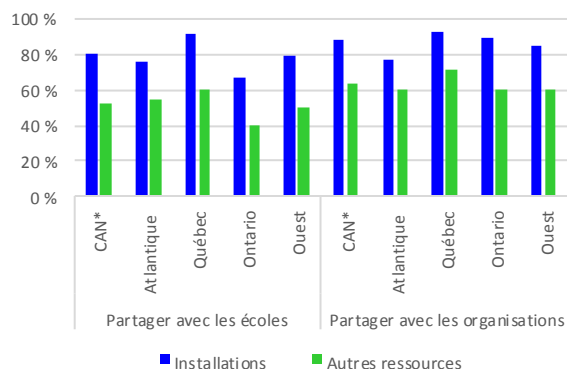
Dans la même veine, la majorité des collectivités (88 %) signalent avoir des ententes avec des organisations sportives ou des clubs d'activité physique relativement au partage de l'utilisation des installations municipales et le partage des ressources et de la programmation (64 %).

Région

Des différences régionales sont également évidentes relativement à la présence ou à l'absence d'ententes entre les municipalités et ses écoles ou des conseils scolaires et des organisations sportives. Les collectivités du Québec sont considérablement plus susceptibles, alors que celles de l'Ontario et de l'Atlantique sont moins susceptibles que la moyenne nationale d'avoir des ententes avec des écoles ou des conseils scolaires relativement au partage des installations. Comparativement à la moyenne nationale, considérablement moins de collectivités de l'Atlantique ont des ententes avec des organisations sportives ou des clubs d'activité physique relativement au partage des installations, alors qu'au Québec, les collectivités sont légèrement plus susceptibles de signaler de telles ententes. Les collectivités du Québec sont légèrement plus susceptibles que la moyenne nationale d'avoir des ententes avec des écoles ou des conseils scolaires, des organisations sportives et des clubs d'activité physique relativement au partage des ressources et de la programmation. Au contraire, considérablement moins de collectivités de l'Ontario ont des ententes avec des conseils scolaires relativement au partage des ressources et de la programmation.

FIGURE 2

Ententes de partage d'utilisation avec des écoles ou des conseils scolaires locaux, selon la région

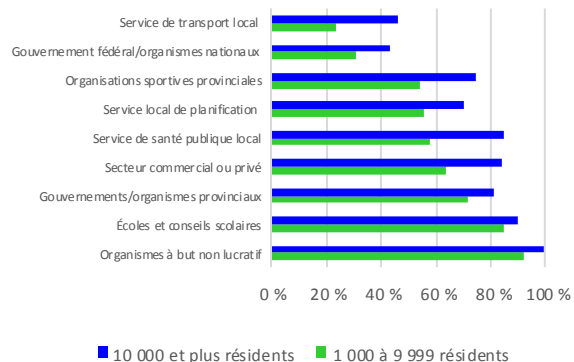


*Le total canadien comprend des données d'écoles dans le Nord. La taille de l'échantillon limite la publication de données individuelles.

Sondage sur les possibilités d'activité physique dans les collectivités canadiennes de 2015

FIGURE 3

Organisations qui collaborent avec des municipalités pour encourager l'activité physique, selon la taille de la collectivité



Sondage sur les possibilités d'activité physique dans les collectivités canadiennes de 2015

Taille de la collectivité

Comparativement aux plus petites collectivités (entre 1 000 et 9 999 résidents), substantiellement plus de collectivités populeuses (10 000 résidents ou plus) indiquent avoir des ententes avec au moins une école relativement au partage des installations pour faire de l'activité physique, et légèrement plus de collectivités plus populeuses ont des ententes avec des organisations sportives relativement au partage des installations. Au contraire, il n'y a pas de différence statistiquement significative dans l'accessibilité des ententes avec des écoles ou des conseils scolaire et des organisations sportives relativement au partage de l'utilisation des ressources et de la programmation.

INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE

201-185 rue Somerset Ouest • Ottawa, ON K2P 0J2 • (613) 233-5528 • info@cflri.ca • http://www.cflri.ca/



La protection de ce bulletin a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de Sport Canada et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs. Les vues exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des organismes mentionnés ci-dessus.